



Probleme de travail au noir

Par **miss54**, le **30/12/2008** à **15:05**

voila mon employeur ma fait un contrat TEE en janvier 2008, je suis tomber enceinte et apres mon congé maternité elle m'a informer que si je reprenais le travail elle me ferai travailler que 4 jours par mois ce que je ne pouvais pas avec un nourrisson il me fallait travailler plus elle m'a donc suggerer de casser mon contrat et j'ai accepter rnle probleme c'est que pendant mon congé maternite elle a trouver quelqu'un pour me remplacer qu'elle fait travailler au noir sur demande de cette personne et que depuis qu'elle a cassé mon contrat elle fait travailler a temps plein cette personne au noir....rnque dois-je faire???rncar je trouve sa pas normal cette personne en plus est déclarer vivant seule avec plusieurs enfant a la caf et touche beaucoup d'aide